



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Préfecture de la Sarine  
Grand-Rue 51, case postale, 1701 Fribourg

Préfecture de la Sarine  
Oberamt des Saanebezirks

Grand-Rue 51, case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 20  
www.sarine.ch

—

**Courrier prioritaire**  
**Adresse de la société**

Réf: PN/mr  
Courriel: prefecturesarine@fr.ch

*Fribourg, le 8 avril 2022*

**Nom de la société**

## **Organisation des lotos – Information générale et communiqué de presse de la Conférence des Préfets**

Madame, Monsieur,

Au cours des derniers mois, votre société a reçu une autorisation de la Préfecture de la Sarine pour organiser un loto avec des gains en espèces, à savoir une petite loterie au sens de la législation sur les jeux d'argent.

Par la présente, sachant que vous pourriez à nouveau formuler une demande d'autorisation dans les prochains temps, je vous adresse en annexe le communiqué de presse de la Conférence des Préfets informant le public ainsi que tous les organismes publics et privés concernés de sa décision de n'autoriser désormais que des lotos-tombolas, à savoir des lotos avec des gains exclusivement en nature, respectivement sous forme de bons ou de marchandises.

La Préfecture de la Sarine est très attachée au soutien des sociétés des locales et est parfaitement consciente que les lotos sont une source de revenus importante pour financer leurs activités, sans même parler de l'attachement de nombreuses personnes à ces manifestations pour leur caractère social et rassembleur.

Il faut néanmoins reconnaître que, selon ce qui est expliqué en détail par la Conférence des Préfets dans son communiqué de presse, les lotos avec gain en espèces ne respectent manifestement pas les dispositions de la nouvelle législation sur les jeux d'argent. Au vu de leur fort ancrage dans le district, la Préfecture de la Sarine a du reste soutenu ce type de lotos aussi longtemps que l'expérience ne démontrait pas clairement leur non-conformité légale.

Cela étant, sachant que les demandes d'autorisation pour des lotos avec des gains en espèces seront à l'avenir refusées – sauf démonstration du respect de la loi, je vous invite à examiner la possibilité pour vous d'organiser à l'avenir des lotos-tombolas tels qu'ils se déroulent dans plusieurs endroits du district ou du canton.

Le secteur manifestations de la Préfecture de la Sarine se tient à votre disposition en cas de question ou autre besoin pour vous accompagner dans ces démarches.

En vous remerciant pour votre attention, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Lise-Marie Graden  
Préfète de la Sarine

**Annexe mentionnée**

—

**Copie par courrier électronique**

—

- à l'Autorité intercantonale de surveillance des jeux d'argent (Gespa)
- au Service de la Police du commerce (SPoCo)
- à la Commune concernée